



No de résolution  
ou annotation

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DU HAUT ST-FRANÇOIS  
MUNICIPALITÉ DE BURY**

**SÉANCE ORDINAIRE** du Conseil municipal de Bury, tenue le **lundi 3 novembre 2014, à 19 h 30** au Centre communautaire Manège Militaire à laquelle sont présents les conseillères et conseillers Steve Nadeau, Marilyn Matheson, Martin Jones et Alain Villemure, tous membres dudit Conseil ayant dûment été convoqué et formant quorum sous la présidence du maire monsieur Walter Dougherty selon les dispositions du Code Municipal.

Le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Yvan Fortin, et son adjointe, Mme Karen Blouin, sont présents.

**1. Ouverture de la séance ordinaire**

Vérification du quorum, mot de bienvenue, il est 19 h 30.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Jones,  
APPUYÉ PAR la conseillère, Marilyn Matheson,

ET RÉSOLU à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 3 novembre 2014.

L'ordre du jour se présente comme suit, à savoir :

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour du 3 novembre 2014
3. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 6 octobre 2014
4. 1<sup>ère</sup> période de questions du public (questions générales)
5. Dépôt de la correspondance du mois
6. Rapport du maire sur la situation financière de la municipalité
7. Rapports des comités
  - 7.1 Administration
  - 7.2 Sécurité publique
  - 7.3 Travaux publics et Environnement
  - 7.4 Urbanisme et Développement
  - 7.5 Loisir, sport et culture
  - 7.6 Golf
8. Affaires nouvelles
  - 8.1 Liste des comptes du mois
  - 8.2 Résolution confirmant le recours aux services professionnels de Monty Sylvestre, conseillers juridiques inc
  - 8.3 Embauche d'un pompier volontaire à l'essai
  - 8.4 Cotisation annuelle au réseau Biblio de l'Estrie
  - 8.5 Contribution financière à Place aux jeunes du Haut-Saint-François
  - 8.6 Contribution financière à JEVI Estrie
  - 8.7 Mise à jour du plan d'intervention des infrastructures
  - 8.8 Demande d'autorisation auprès de la CPTAQ pour le 686, rue McIver
9. Législation

2014-11-127



No de résolution  
ou annotation

- 9.1 Avis de motion au règlement 419-2014 relatif à la création du service de Sécurité Incendie de Bury
- 9.2 Avis de motion au règlement 420-2014 concernant la tarification du service de sécurité incendie dans le cadre d'incendie de véhicule des non-résidents de Bury
10. 2<sup>ème</sup> période de questions du public (sujets à l'ordre du jour)
11. Varia et affaires nouvelles
12. Information des membres du Conseil
13. Levée de l'assemblée

Prochaine séance ordinaire

Lundi, le 1<sup>er</sup> décembre 2014, à 19 h 30, au Centre Communautaire Manège Militaire sis au 563, rue Main, à Bury.

**ADOPTÉ**

**3. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 6 octobre 2014.**

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,  
APPUYÉ PAR le conseiller Alain Villemure,

ET RÉSOLU à l'unanimité d'adopter le procès verbal de la séance régulière du 6 octobre 2014 tel que déposé.

**ADOPTÉ**

**4. 1<sup>ère</sup> période de questions du public (questions générales)**

Des citoyens se sont présentés au Conseil avec des questions concernant le rechargement du chemin Wyatt et les travaux futurs, le balayage des rues selon le contrat avec le MTQ, l'autorisation aux pompiers de faire des visites de prévention et le choix de questions sur le formulaire, les triangles de visibilité dans la municipalité. Un citoyen s'est présenté avec des remerciements pour la réinstallation du drapeau des Hussars dans le manège militaire.

**5. Dépôt de la correspondance du mois**

Le directeur général fait un rappel de certains sujets d'intérêt relativement à la correspondance déposée en comité plénier du Conseil.

**6. Rapport du maire sur la situation financière de la municipalité**

Chères concitoyennes,  
Chers concitoyens,

Selon l'usage, je vous rends compte de la situation financière de la Municipalité, en vertu de l'article 955 du *Code municipal du Québec*.

**Année 2013**

États financiers

Les états financiers 2013 sont des états financiers consolidés selon les modifications apportées à la comptabilité municipale. Ils ont été vérifiés par la firme Samson Bélair / Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l. de Sherbrooke.

Le total consolidé des revenus est de 1 962 833 \$, le total des charges est de 1 847 592 \$ et le surplus de l'exercice, après conciliation fiscale, est de 115 241 \$. La répartition de la dette consolidée au 31 décembre 2013 est montrée en annexe «B» de ce rapport.

2014-11-128



No de résolution  
ou annotation

## **Rapport du vérificateur**

Selon le rapport du vérificateur externe sur les états financiers, émis par Samson, Bélair / Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l. les états financiers consolidés de la Municipalité donnent à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière au 31 décembre 2013 et ce, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

## **Année 2014**

Pour l'année en cours, le Conseil a adopté un budget consolidé de 1 780 401 \$, avec un taux de taxes foncières générales de 0,4914 \$ du 100 \$ d'évaluation.

## **Principales réalisations et actions de l'année 2014**

- Poursuite du programme de réfection du réseau routier municipal
- Compléter la mise à niveau du système d'alimentation en eau potable comprenant : la construction d'un nouveau réservoir d'eau potable et de deux réducteurs de pression, et compléter la réhabilitation du puits d'alimentation en eau et du piézomètre.
- Pavage de la rue Curé-Breton et prolongement des travaux d'aqueduc et d'égouts pour promouvoir la construction future sur cette même rue.
- Obtention d'une subvention pour la réfection du Centre Communautaire Manège Militaire.

## **Année 2015**

Parmi les dossiers qui occuperont le Conseil municipal et son administration en 2015, les priorités seront : la poursuite du programme d'amélioration de la qualité de notre réseau routier rural et villageois; le rajeunissement d'équipements et de machinerie pour la voirie et le Service des incendies. Dans le cadre des actions visant la mise aux normes de bâtiments municipaux, compléter le projet de réfection du Centre Communautaire Manège Militaire, procéder à une demande de subvention gouvernementale pour l'agrandissement et la mise aux normes de la caserne de pompiers et compléter la réfection du Chemin Maine Central en appui à VALORIS

Le Conseil municipal entend continuer à consacrer tous ses efforts au maintien d'un cadre de vie de qualité pour les citoyennes et les citoyens de Bury, tout en assurant une saine gestion des fonds publics.

Walter Dougherty  
Maire

## **ANNEXE AU DISCOURS**

### **Le traitement des élus**

En vertu des dispositions de la loi, le Maire doit inclure dans son rapport annuel une mention de la rémunération et des allocations de dépenses que chaque membre du Conseil reçoit.

En ce qui concerne l'année 2014, le règlement numéro 412-2012 adopté le 5 mars 2012 abrogeant le règlement numéro 381-2006, prévoit les sommes suivantes :

Salaires	Dépenses	MRC/VALORIS	MRC/VALORIS
----------	----------	-------------	-------------



Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Bury

No de résolution  
ou annotation

	Salaires		dépenses	
<b>Maire</b>	12 993 12 \$	6 496.56 \$	6054.42 \$	3027.50 \$
<b>Conseillers</b>	25 986.24 \$	12 993.12 \$		

Prenez note que l'annexe «A» du rapport du Maire concernant la liste des dépenses de plus de 25 000 \$ et des dépenses de plus de 2 000 \$ avec un même fournisseur lorsque l'ensemble de ces dépenses dépasse 25 000 \$ est disponible au bureau municipal.

L'annexe «B» concernant la dette et sa répartition aux états financiers, consolidés au 31 décembre 2013, est également disponible au bureau municipal.

	États Financiers 2013 Financial Statement 2013	Estimé total au 31 décembre 2014 Estimates December 31 2014	Solde au 31 octobre 2014 Balance October 31 2014
<b>REVENUS / REVENUES</b>			
Taxes Foncières / General Taxes	710 968	732 223	729 285
Aqueduc / Water	42 042	43 819	43 819
Réhabilitation aqueduc Aqueduc rehabilitation	25 877	27 023	27 023
Ordures / Garbage	77 940	78 098	78 098
Égouts / Sewer	17 570	17 441	17 441
Fosses Septiques Septic Systems	18 900	19 607	19 607
SQ –Bâtiments & terrains SQ – Buildings & land	132 604	133 061	133 061
Taxes MRC MRC Taxes	116 151	119 721	119 721
Dette eau potable Water loan	41 347	42 318	42 318
Dette Ancien Hôtel Ville Old Town Hall loan	14 978	14 818	14 817
Dette camion citerne autopompe Pumper tanker truck loan	17 474	17 781	17 780
Autres services rendus Other services	62 845	88 853	80 486
Golf	53 602	49 203	48 250
Transferts Conditionnels et inconditionnels Conditional and unconditional Transfers	503 231	344 423	309 256
Autres Revenus / Other Revenues	80 607	49 167	37 826
Redevances carrières et sablères Royalty sand and gravel pits	46 697	51 708	36 251
<b>TOTAL REVENUS / REVENUES</b>	<b>1 962 833</b>	<b>1 829 264</b>	<b>1 755 039</b>
<b>DÉPENSES / EXPENSES</b>			
Administration générale General administration	455 685	475 590	414 309
Sécurité Publique Public Security	245 646	228 041	216 144
Voirie Roads	492 071	426 176	402 145
Hygiène du Milieu Hygiene	144 453	169 536	147 648
Urbanisme & Mise en Valeur/ Town Planning	67 514	61 412	56 134
Loisirs & Culture			



No de résolution  
ou annotation

Leisure & Culture	244 020	226 605	204 550
Frais de Financement Financial Costs	21 982	20 130	16 478
<b>TOTAL DÉPENSES / EXPENSES</b>	<b>1 671 371</b>	<b>1 607 490</b>	<b>1 457 408</b>
Autres activités financières. Transfert à l'état des activités d'investissement Other financial activities Transfer to invest. activities	176 221	161 424	137 185
SURPLUS / DEFICIT	115 241	60 350	160 446
<b>TOTAL</b>	<b>1 962 833</b>	<b>1 829 264</b>	<b>1 755 039</b>

## 7. Rapports des comités

- 7.1 Administration/Sécurité publique
- 7.2 Loisirs, sport et culture
- 7.3 Travaux publics et Environnement
- 7.4 Urbanisme et développement
- 7.5 Golf

## 8. Affaires nouvelles

### 8.1 Liste des comptes du mois

CONSIDÉRANT QUE le directeur général, en vertu du règlement 403-2008 sur la délégation des compétences et les règles de contrôle et de suivi budgétaire, doit préparer et déposer périodiquement au Conseil, lors d'une séance ordinaire, un rapport des dépenses qu'il a autorisé ;

PAR CONSÉQUENT,

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,  
APPUYÉ PAR le conseiller Steve Nadeau,

ET RÉSOLU à l'unanimité que le Conseil municipal accepte l'inclusion des dépenses autorisées à la liste des comptes du mois et approuve le paiement des factures correspondantes totalisant une somme de 186 677.68 \$

QUE le rapport soit classé sous le numéro 10-2014 et considéré comme faisant partie intégrante de la présente résolution.

**ADOPTÉ**

### 8.2 Résolution confirmant le recours aux services professionnels de Monty Sylvestre, conseillers juridiques inc.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Jones,  
APPUYÉ PAR le conseiller Alain Villemure,

ET RÉSOLU D'autoriser les représentants de la municipalité à recourir aux services du cabinet Monty Sylvestre, conseillers juridiques inc., au besoin pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2015 selon les termes de l'offre de service du 29 septembre 2014.

QUE l'acceptation de l'entente est conditionnelle à l'adoption du budget 2015.

**ADOPTÉ**

### 8.3 Embauche d'un pompier volontaire à l'essai

2014-11-129

2014-11-130

2014-11-131



No de résolution  
ou annotation

ATTENDU QUE le processus de sélection de nouveaux pompiers a été complété;

PAR CONSÉQUENT,  
IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,  
APPUYÉ PAR le conseiller Alain Villemure,

ET RÉSOLU de confirmer l'embauche de M. David Fréchette comme pompier volontaire pour une période de probation d'un an à la fin de laquelle un rapport d'évaluation et une recommandation pour la permanence seront produits, aussi, tous les examens médicaux et enquêtes devront être faits préalablement afin que le conseil décide de la permanence du candidat.

**ADOPTÉ**

#### **8.4 Cotisation annuelle au réseau Biblio de l'Estrie**

2014-11-132

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Villemure,  
APPUYÉ PAR le conseiller Martin Jones,

ET RÉSOLU d'autoriser le paiement de la cotisation annuelle de 3,92 \$ par citoyen au réseau Biblio de l'Estrie pour l'année 2015.

QUE ce montant soit conditionnel à l'adoption du budget 2015 et versé en janvier 2015.

**ADOPTÉ**

#### **8.5 Contribution financière à Place aux jeunes du Haut-Saint-François**

2014-11-133

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu, en date du 15 octobre, une demande de soutien financier à Place aux jeunes du Haut-Saint-François afin d'assurer le maintien de leurs activités et, à son tour, assurer le succès de cette initiative en 2014-2015;

ATTENDU QUE la Municipalité désire soutenir Place aux jeunes dans leur mission de favoriser la migration, l'établissement et le maintien de jeunes âgés de 18 à 35 ans dans la MRC;

ATTENDU QUE Place aux jeunes du Haut-Saint-François reçoit une subvention de Place aux jeunes en région et que l'attribution de ce montant est conditionnelle à ce que le promoteur, Carrefour jeunesse-emploi, amasse un certain montant dans son milieu;

PAR CONSÉQUENT,  
IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,  
APPUYÉ PAR le conseiller Steve Nadeau,

ET RÉSOLU D'autoriser une contribution de 248.20 \$ à Place aux jeunes du Haut-Saint-François.

QUE le montant soit conditionnel à l'adoption du budget 2015 et versé en janvier 2015.

**ADOPTÉ**

#### **8.6 Contribution financière à JEVI Estrie**

2014-11-134

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Jones,  
APPUYÉ PAR le conseiller Alain Villemure,

Et RÉSOLU Que la Municipalité de Bury autorise le versement d'une subvention de 50 \$ au Centre de prévention du suicide-Jevi Estrie.



No de résolution  
ou annotation

QUE ce montant soit conditionnel à l'adoption du budget 2015 et versé en janvier 2015.

**ADOPTÉ**

### **8.7 Mise à jour du plan d'intervention des infrastructures**

2014-11-135

ATTENDU QUE le MAMOT a publié son nouveau guide d'élaboration d'un plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable d'égouts et des chaussées;

ATTENDU QUE les conduites pluviales et les chaussées où l'on retrouve des conduites d'eau potable ou d'égouts dans l'emprise publique sont maintenant considérées dans l'établissement des priorités d'intervention au même titre que les réseaux d'eau potable et d'égout sanitaire;

ATTENDU QUE la municipalité désire préparer son nouveau plan d'intervention suivant la dernière version du guide d'élaboration publié par le MAMOT dans le but de servir à la municipalité de point de départ dans la programmation de ses travaux de renouvellement d'infrastructures en permettant d'identifier quelles sont les interventions prioritaires à réaliser;

ATTENDU QU'en 2007 la municipalité de Bury avait mandaté Technika HBA (devenu exp) pour l'assister dans la préparation de son premier plan d'intervention et qu'il y a lieu de poursuivre avec cette firme qui possède déjà beaucoup d'information sur la municipalité;

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Villemure,  
APPUYÉ PAR le conseiller Steve Nadeau,

ET RÉSOLU D'accepter l'offre de services professionnels présentée par la firme exp pour la mise à jour du plan d'intervention des infrastructures et d'autoriser le versement d'une somme maximale de 7 900 \$, plus les taxes applicables.

**ADOPTÉ**

### **8.8 Demande d'autorisation auprès de la CPTAQ pour le 686, rue McIver**

2014-11-136

ATTENDU QUE le propriétaire du 686, rue McIver désire acquérir une partie de terrain contigüe à sa propriété;

ATTENDU QUE cette acquisition implique une superficie de terrain située en arrière lot et en zone agricole;

ATTENDU QU'une demande d'autorisation auprès de la CPTAQ requiert l'appui du Conseil municipal;

ATTENDU QUE la présente demande est conforme aux règlements d'urbanisme en vigueur dans la Municipalité;

PAR CONSÉQUENT,  
IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,  
APPUYÉ PAR le conseiller Martin Jones,

ET RÉSOLU d'appuyer la demande d'autorisation auprès de la CPTAQ présentée par le propriétaire du 686, rue McIver.

**ADOPTÉ**

## **9. Législation**



No de résolution  
ou annotation

**9.1 Avis de motion au règlement 419-2014 relatif à la création du service de Sécurité Incendie de Bury**

La conseillère Marilyn Matheson donne avis de motion qu'un projet de règlement numéro 419-2014 relatif à la création du service de Sécurité Incendie de Bury sera déposé avec dispense de lecture pour adoption à une séance future.

**9.2 Avis de motion au règlement 420-2014 concernant la tarification du service de sécurité incendie dans le cadre d'incendie de véhicule des non-résidents de Bury**

Le conseiller Martin Jones donne avis de motion qu'un projet de règlement numéro 420-2014 concernant la tarification du service de sécurité incendie dans le cadre d'incendie de véhicule des non-résidents de Bury sera déposé avec dispense de lecture pour adoption à une séance future.

**10. 2<sup>e</sup> période de questions du public (Sujets à l'ordre du jour)**

Des citoyens se sont présentés au Conseil avec des questions concernant les items 13, 84 et 85 sur la liste des comptes du mois, item 9.2 à l'ordre du jour et la les dépenses prévus d'ici la fin de l'année pour l'admistration.

**11. Varia et affaires nouvelles**

Sans objet

**12. Information des membres du Conseil**

Le maire informe les citoyens que l'adoption du budget est prévue le 15 décembre prochain à 19h00 et qu'il y aura un avis publié à cet effet.

**13. Levée de l'assemblée**

La conseillère Marilyn Matheson propose la levée de l'assemblée, il est 20 h 45.

**La prochaine séance ordinaire du Conseil se tiendra Lundi, le 1<sup>e</sup> décembre 2014, à 19 h 30, au centre communautaire Manège Militaire sis au 563, rue Main, à Bury.**

**Certificat de crédits suffisants:**

Je, soussigné, Yvan Fortin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie par la présente que des crédits suffisants sont disponibles pour les sommes à payer dans les résolutions suivantes: 2014-11-129, 2014-11-132, 2014-11-133, 2014-11-134, 2014-11-135,

Signé ce 4 novembre 2014,

Yvan Fortin, directeur général et secrétaire-trésorier

Walter Dougherty, maire

2014-11-137